

## Proposition de barème

200 points à répartir selon les critères suivants :

☞ la qualité du montage 100 points

dont :

- le brochage 20 points
- symétrie des quartiers 30 points
- symétrie des claques 30 points
- respect des axes 20 points

☞ la qualité des préparations de l'assemblage 30 points

dont :

- pose de la trépointe 20 points
- le collage 10 point

☞ le respect de mesures 30 points

dont :

- hauteur arrière 15 points
- hauteur des talons 15 points

☞ la qualité du finissage 40 points

dont :

- mise d'aplomb 20 points
- qualité des lisses 20 points

CAP Podo-orthésiste		
Session 2005	Durée : 16 heures	Coefficient : 10
<b>Barème</b>	Epreuve : EP1	Page : 1/1